

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2016

Présents : ABADIE Aline, COMBESCOT Jean-François, COURREGES Marie-José, DASTE Sophie, DINTRANS Louis, DUBOSQ Patrick, LAGRANGE Annie, LASSARRETTE Alain, LENDRES Jérôme, NAPROUS Michel, PAPOT Dominique, PLENACOSTE Francis, POINSOT-DARGAIGNON Magali.

Absent : DASTE Sophie (procuration MJ COURREGES) JOUANOLOU Maryse (procuration : F. PLENACOSTE), PARROT Jean-Louis.

Secrétaire de Séance : PAPOT Dominique.

Secrétaire auxiliaire : Luis RABANAL.

1. Service Civique.

Madame PAPOT présente le dispositif du Service civique :

Le service civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif (association) ou une personne morale de droit public (collectivités locales, établissement public ou services de l'état) pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des domaines ciblés par le dispositif.

Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Les frais d'alimentation ou de transport pourront être couverts soit par des prestations en nature (accès subventionné à un établissement de restauration collective, par exemple), soit par le versement d'une indemnité complémentaire.

Un tuteur doit être désigné au sein de la structure d'accueil. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

En ce sens, la commune d'Andrest pourrait grâce au Collectif Rivages prendre contact avec un(e) candidat(e) afin de réaliser une mission en lien avec la mémoire de l'école d'Andrest et l'environnement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'initiative.

2. Avancement des travaux en cours.

Monsieur COMBESCOT, 2^{ème} Adjoint au Maire, informe les élus de la fin des travaux de la Place Jacques Duclos, du bon déroulement des travaux de l'extension de l'école et le début de la construction de la micro-crèche intercommunale en décembre.

3. Fêtes de fin d'année.

Monsieur COMBESCOT informe le Conseil de la pose de nouvelles illuminations au Pôle Multi Services Jean Moulin.

Madame COURREGES, 1^{ère} Adjointe au Maire, annonce que la distribution des colis de Noël aux aînés aura lieu dès le 7 décembre.

Le repas de Noël de l'école se tiendra le jeudi 15 décembre. Le vendredi 16 décembre, le Père Noël rendra visite aux écoliers andrestois avec des friandises et des cadeaux.

4. Convention ALAE-ALSH avec la Fédération Léo Lagrange 65.

Monsieur PLENACOSTE, Maire d'Andrest, propose au Conseil de l'autoriser à signer la convention d'objectifs liant la commune d'Andrest à la Fédération Léo Lagrange pour l'année 2017 dans le cadre du déroulement des activités périscolaires (ALAE) et du centre de loisirs (ALSH).

Le conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer ladite convention d'objectifs.

5. Subvention exceptionnelle au Fonds de Solidarité Logement.

Monsieur le Maire propose au Conseil, suite à la demande du Conseil Départemental, d'allouer au Fonds de Solidarité Logement géré par la Caisse d'Allocations Familiales une subvention exceptionnelle de 653 euros.

Ce fonds est destiné à aider les familles en détresse du Département qui souhaitent se loger dignement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

6. Transfert de la compétence « établir et exploiter des réseaux de communications électroniques » à la Communauté de Communes Vic-Montaner (CCVM).

Monsieur le Maire propose au Conseil de transférer la compétence établir et exploiter des réseaux de communications électroniques à la CCVM.

Ce transfert de compétence permettra à la future intercommunalité de faciliter sur tout son territoire le déploiement du très haut débit.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette nouvelle convention.

7. Avenant à un Contrat unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE).

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer un avenant au contrat CAE dont la création a été approuvée en Conseil le 25 novembre 2015.

Cet avenant aurait pour objet de porter la durée hebdomadaire de ce poste à 35 heures au lieu des 20 heures en vigueur actuellement et ce dans l'intérêt du service.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette demande et autorise le Maire à signer tout avenant relatif à ce CAE.

8. Décisions modificatives.

Afin d'équilibrer le budget annexe et le budget principal concernant la vente des terrains du lotissement communal « les Chênes », Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter les décisions modificatives suivantes.

Budget annexe :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6522	Reversement de l'excédent des budge		-1000.00
71355 (042)	Variation des stocks de terrains am		1000.00
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
168748	Autres communes		3000.00
168748	Autres communes	3000.00	
TOTAL :		3 000.00	3 000.00

TOTAL :		3 000.00	3 000.00
----------------	--	-----------------	-----------------

Budget principal :

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
020	Dépenses imprévues		-1000.00
27638	Créance Autres établissements publics		1000.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les deux décisions modificatives.

9. Questions diverses.

Monsieur PLENACOSTE annonce que la commune d'Andrest va interpeller Réseau Ferré de France concernant le mauvais état des voies de l'ancien passage à niveau reliant la RD 935 à la RD 835.

En-effet le mauvais état du revêtement est dangereux pour les cyclistes et est susceptible d'endommager les véhicules traversant ce passage quotidiennement. La commune souhaite donc que ce passage à niveau désaffecté soit goudronné afin de garantir la sécurité de tous lors de sa traversée.

La séance est levée à 22h10.